

**Cours « Mathématique MATH2007 », Q1
Pondération pour le calcul de la note**

Interro et examens seulement écrits.

Répartition théorie/exercices : 30% / 70% (que ce soit interro ou examen)

JANVIER

*Interrogation de novembre : dispensatoire pour la session 1 (c'est-à-dire janvier et mai-juin).

Cote sur 20 points.

Un étudiant qui a au moins 10/20 est dispensé de la matière (type de question spécifique) pour janvier et mai-juin (=session 1). Sa note (interro) est comptée pour la note finale de janvier et de mai-juin. Il peut repasser la matière s'il le désire ; dans ce cas, c'est le résultat de janvier seul qui sera pris en compte. Dans le cas où le choix est de repasser l'épreuve, il doit impérativement prévenir avant le 1^{er} décembre de l'année en cours.

Un étudiant qui n'a pas 10/20 doit faire tout l'examen de janvier.

*Examen sur 80 points pour les étudiants dispensés et sur 100 pour les étudiants non dispensés.

*Note finale sur 100, ramenée sur 20

MAI-JUIN & AOUT-SEPTEMBRE

En mai-juin (même session que janvier): l'étudiant qui n'a pas eu 10/20 pour la note finale (janvier) et qui veut représenter l'examen en mai-juin doit s'inscrire avant une date qui sera précisée en temps utile. Modalités pour la cote finale : cf janvier (sauf les dates).

En août-septembre : seul l'examen compte (et reprend toute la matière).

**Cours « Mathématique B MATH0009-5 et 6 Q2
Pondération pour le calcul de la note**

Répartition théorie/exercices : 40% / 60% (que ce soit interro ou examen)

MAI-JUIN (session 1)

*L'interrogation compte pour la note finale de la session 1 et n'est pas dispensatoire. Elle compte pour 1/5 de la note finale (comme pour MATH 2007)

*L'examen comporte une partie écrite (exercices, 60% des points) et une partie orale (théorie, 40% des points).

AOUT-SEPTEMBRE (session 2)

Il n'y a pas de dispense séparée théorie-exercice entre les sessions.

Seul l'examen compte (et reprend toute la matière) ; partie écrite (exercices) 60%, partie orale (théorie) 40%.

**Cours « Mathématique B MATH 0009-7 », Q1 (géographes bloc 2)
Pondération pour le calcul de la note**

*Pas d'interrogation prévue à l'horaire mais une interro « à blanc » peut être envisagée

*Théorie 40% et exercices 60% (normalement oral pour la théorie et écrit pour les exercices ; à confirmer avec le conseil des études)

*Pas de dispense théorie/exercices entre les sessions

Permanences pour consultation des copies et informations sur l'oral

Interrogations

Des permanences seront organisées après chaque interrogation. Au-delà d'une date qui sera fixée en temps utile, il ne sera plus possible d'en assurer.

Examens

*Des permanences seront aussi organisées à l'issue de chacune des sessions d'examen (en février pour les examens de janvier puis après les délibérations de juin-juillet et septembre).

*Attention !!!

Des permanences seront donc organisées fin juin, ou au tout début de juillet 2020. Du 08 juillet au 23 août 2020 inclus, il n'y aura plus de possibilité de permanence.

FB 07,08,09&10/08/17 sm
24&25/08/17 im
03/09/18 sf et A500
11/09/18 sf
20/08/19 sf